

SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 4 juillet 2022 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Isabelle Doyon, directrice générale / greffière-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2022;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – Conseillers
 - 8.2 – Inspecteur en bâtiment
 - 8.3 – Inspecteur en voirie;
- 9- Résultat de l'appel d'offre pour les rénovations de l'Hôtel de Ville;
- 10- Système de chauffage bureau municipal;
- 11- Offre de service SPA de l'Estrie;
- 12- Résultat de l'appel d'offre pour déneigement 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025;
- 13- Demande de soumission pour travaux d'asphaltage;
- 14- Abris joueurs parc St-Mathias de Bonneterre;
- 15- Varia ouvert;
- 16- Période de questions;
- 17- Fin de la séance.

2022-080 *résolution no 2022-080*

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 juillet 2022.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 juin 2022

2022-081 *résolution no 2022-081*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2022 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2022-07-04 a été remise aux membres du conseil.

2022-082 résolution no 2022-082

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que la correspondance 2022-07-04 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Virage santé mentale - Invitation 13e édition de la classique de golf – Samedi le 10 septembre à partir de 11h au Club de golf d'East-Angus. R.S.V.P.

2- Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Renée-Claude Leroux – soirée reconnaissance aux finissants.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2022-07-04 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2022-083 Résolution no 2022-083

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de mai 2022 présenté au conseil de 221 548.01 \$ pour les déboursés #202200108 à #202200129

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois de juin 2022 de 13 546.10 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

9) Résultat de l'appel d'offre pour rénovation de l'Hôtel de ville

La directrice générale informe qu'aucune soumission n'a été remise pour l'appel d'offre pour la rénovation du bâtiment municipal.

2022-084 Résolution no 2022-084

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu d'autoriser la directrice générale à refaire une demande de soumission pour la rénovation du bâtiment municipal.

ADOPTÉE

10) Système de chauffage bureau municipal

2022-085 Résolution no 2022-085

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu d'autoriser la directrice générale à faire une demande de soumission pour le remplacement de la thermopompe du bâtiment municipal.

ADOPTÉE

11) Offre de service SPA de l'Estrie

Le conseil prend connaissance du document et demande à la directrice générale de prendre plus d'information et de reporter la décision à la séance du conseil du mois d'août.

12) Résultat de l'appel d'offres pour déneigement 2022-2023/2023-2024/2024-2025

Le 30 juin 2022, à 11 :10 heures, Ouverture des soumissions pour

Enlèvement de la neige Entretien chemins d'hiver

Pour la saison 2022-2023 et /ou pour les saisons 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025.

Personnes présentes : Isabelle Doyon, d.g.
Luc Deslongchamps, Ins. Bâtiment
Lana Humphrey

Soumissions reçues :

Prix pour un contrat d'une année seulement :

saison 2022-2023	circuits	prix unitaire avant taxes	total avant taxes	total après taxes
Ferme S.D. & S. Taylor Inc.	ensemble 102.46 km	4 600 \$	471 316.00 \$	541 895.57 \$

Pour un contrat de trois années :

saison 2022-2023	circuits	prix unitaire avant taxes	total avant taxes	total après taxes
Ferme S.D. & S. Taylor Inc.	ensemble 102.46 km	4 400.00 \$	450 824.00 \$	518 334.89 \$
saison 2023-2024	circuits	prix unitaire avant taxes	total avant taxes	total après taxes
Ferme S.D. & S. Taylor Inc.	ensemble 102.46 km	4 500.00 \$	461 070.00 \$	530 115.23 \$
saison 2024-2025	circuits	prix unitaire avant taxes	total avant taxes	total après taxes
Ferme S.D. & S. Taylor Inc.	ensemble 102.46 km	4 600.00 \$	471 316.00 \$	541 895.57 \$

2022-086 résolution no 2022-086

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des chemins d'hiver de la municipalité de Newport, saison 2022-2023, saison 2023-2024 et saison 2024-2025 la soumission de Ferme S. D. & S. Taylor Inc. est la plus basse et conforme à l'appel d'offres et devis général.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et résolu :

QUE le contrat pour l'enlèvement de la neige et l'entretien des chemins d'hiver saison 2022-2023, saison 2023-2024 et saison 2024-2025 soit adjugé à Ferme S. D. & S. Taylor Inc., pour un montant de 518 334.89 \$ / saison 2022-2023, 530 115.23 \$ / saison 2023-2024, et 541 895.57 \$ / saison 2023-2024 taxes incluses, conformément à sa soumission ouverte le 30 juin 2022 et aux documents d'appel d'offres;

QUE Monsieur le maire et la directrice générale sont autorisées à signer le contrat avec Ferme S. D. & S. Taylor Inc.

Le conseiller Morrison se retire de toute décision.

ADOPTÉE

13) Demande de soumission pour travaux d'asphaltage 2022

2022-087 résolution no 2022-087

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'autoriser la directrice générale à faire une demande de soumission pour les travaux de rapiéçage d'asphalte des entrées des chemins municipaux.

ADOPTÉE

14) Abris joueurs parc Saint-Mathias de Bonneterre

La directrice générale informe qu'elle a reçu une soumission pour la reconstruction des abris des joueurs pour le parc de Saint-Mathias de Bonneterre des Constructions Marchand inc.

2022-088 Résolution no 2022-088

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu de retenir les services des Constructions Marchand inc pour la reconstruction des abris des joueurs au Parc de loisirs de Saint-Mathias de Bonneterre au montant de 9 565.92\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

15) Varia ouvert

15.1) Analyse d'eau potable sur le territoire de la Municipalité.

2022-089 Résolution no 2022-089

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la Municipalité de Newport effectuera quelque test d'eau potable dans des résidences privées du territoire de Newport pour s'assurer de la qualité de l'eau potable sur son territoire.

ADOPTÉE

16) Période de Questions

Aucune question.

17) Fin de la séance.

2022-090 Résolution no 2022-090

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20h46.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Isabelle Doyon,
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 4 juillet 2022.

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière